

Projet de territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-chambertin et Nuits-Saint-Georges : contribution de Détain-et-Bruant

1 Contexte

La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges a commencé l'élaboration de son « projet de territoire », consistant à « Définir et mettre en œuvre une stratégie de développement territorial qui réponde aux attentes et aux besoins des maires et des habitants » jusqu'en 2030.

Ce texte est une contribution à la réflexion, basée en partie sur une synthèse des réponses d'habitants de la commune à une enquête par questionnaire.

2 Mise au point

De toute évidence, un « projet de territoire » concerne l'avenir, du moins une certaine vision de l'avenir vers laquelle on se projette. Les actions et autres stratégies doivent donc tenir compte d'une part de l'avenir que l'on souhaite, mais aussi, d'autre part, de ce que l'on peut prédire de cet avenir et qui peut aller à l'encontre des souhaits.

Pour ce qui est des prédictions, la science peut nous aider. Elle annonce entre autres des changements climatiques et préconise des mesures pour le limiter un peu.

La vision de l'avenir qui guide un « projet de territoire » est évidemment un projet politique, puisqu'il s'agit de dire comment nous vivrons ensemble sur ce territoire. Ce projet politique n'est cependant pas décrit dans les documents, ni évoqué dans les discours. Il transparaît cependant dans la façon de prendre peu en compte les prédictions de la science quant à l'avenir. Il peut se résumer à « on ferme les yeux et on continue ». Si ce projet politique n'a pas à être explicité, c'est

qu'il s'agit de la vision promue par la majeure partie des institutions de notre société, des industriels et de leurs relais politiques et médiatiques, râbachant les mêmes mots, faisant l'impasse sur les mêmes questions.

On trouve donc tout naturellement les termes de « transition écologique », de « transition énergétique » ou encore de « développement durable » largement utilisés dans toute communication de « green-washing » qui se respecte. Rappelons seulement qu'aucun développement n'est durable avec des ressources finies et qu'il n'y a jamais eu de transition énergétique volontaire dans l'histoire¹. La « transition énergétique » consiste davantage à utiliser de plus en plus d'énergie en en multipliant les sources. Quant à la « transition écologique », si c'est celle promue officiellement, on la cherche encore dans le quiquennat qui s'achève.

L'un des « postulats » évoque tout de même la raréfaction de la ressource en eau. Cependant, on aurait aimé voir figurer au même niveau la raréfaction et l'enchérissement de l'énergie. En effet, limiter les émissions de CO2 et autres gaz à effets de serre nécessite une diminution drastique de nos consommations de gaz et pétroles, sources d'énergie qu'il ne sera possible de compenser ni en terme de quantité, ni en terme de coût. Il est dommage de ne pas prendre en compte cet aspect tant son impact est déterminant pour toutes les activités de notre société et son organisation. Un « projet » faisant l'impasse sur cette question n'est pas viable. Là encore, l'absence de ce postulat révèle une vision de l'avenir implicite et dans laquelle nous baignons quotidiennement, celle du solutionnisme technologique : « nous trouverons bien une solution technique à ce problème ». On nous promet ainsi l'hydrogène comme énergie « verte », ce qui n'est pas le cas et dont le seul point « positif » semble surtout être une occasion de bénéfices pour certains².

Autre exemple illustrant la continuité de la vision d'avenir actuelle dans les documents et discours : le tourisme. La conséquence d'une raréfaction et d'un enchérissement de l'énergie sera une baisse du tourisme liée au coût des transports. Le transport de centaines de millions de personnes par an d'un bout à l'autre de la planète n'est plus soutenable et il semble déraisonnable de parier sur la manne économique de touristes étrangers pour soutenir l'économie de notre territoire. La pandémie de Covid-19 a mis en évidence le risque économique d'une telle dépendance. Dans ce contexte, il ne semble pas pertinent de considérer par exemple qu'il y a une « carence de l'offre sur des gros hôtels », d'autant que

1. Au contraire, les sources d'énergie se sont toujours additionnées. On n'a pas abandonné le charbon pour le pétrole, ni le pétrole pour le nucléaire. Voir par exemple cette conférence de l'historien Jean-Baptiste Fressoz : <https://www.youtube.com/watch?v=lO0r5O4-2wU>.

2. <https://reporterre.net/L-hydrogene-trop-gourmand-en-energie-pour-etre-ecologique>

d'autres pandémies sont probables à force de détruire les milieux naturels, favorisant le passage de maladies des animaux à l'humain³.

Un « projet de territoire » viable ne peut être basé sur la continuation du « monde d'avant ». Il nous faut tenir compte de la réalité. La raréfaction de l'énergie et les changements climatiques auront un impact énorme sur notre société, nous devons en tenir compte pour imaginer comment nous habiterons notre territoire. Plus nous anticiperons ces changements, mieux nous serons à même d'y faire face. Les défis qui nous attendent sont moins techniques que politiques : il s'agit de changer collectivement nos modes de vie, notre façon d'habiter notre territoire.

C'est bien de cela qu'il convient de discuter avant toute chose. La pandémie de covid-19 et la hausse brutale du coût de l'énergie remettent en question l'organisation de notre société, comme une répétition générale de crises à venir. Ces expériences sont l'occasion d'une prise de conscience grandissante, comme le montrent les réponses au questionnaire soumis aux habitants.

3 Quelques pistes

La descente énergétique à venir est bon point de départ pour imaginer comment habiter le territoire. Elle signifie que les déplacements deviennent coûteux, donc qu'une extrême relocalisation des emplois sera nécessaire.

Sur la question de la mobilité, une grande partie des réponses évoquent la nécessité de transports en communs, de navettes vers les villes environnantes, voire même « à la demande ». Le covoiturage est bien sûr évoqué, bien que difficile à mettre en place pour trouver les personnes effectuant les mêmes trajets aux mêmes horaires, surtout sur une population peu nombreuse. La Communauté de Communes peut-elle apporter une aide sur ce point, grâce à une vision plus large ? Il faut noter que pas mal d'habitants vont cependant plus naturellement vers Nuits-Saint-Georges et Beaune que vers Gevrey-Chambertin. L'utilisation des transports scolaires par d'autres personnes est suggérée.

Les pistes cyclables sont souvent évoquées dans les réponses, soit pour en demander la création, soit pour indiquer que c'est inutile étant donné le relief et l'état actuel des routes, dégradées, étroites, sans parler des panneaux de signalisation abimés, parfois manquants. On peut se demander où seraient ces pistes cyclables et comment elles seraient entretenues, et surtout pour qui et pour aller où.

3. Voir <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/03/SHAH/61547>

Avoir une voiture reste donc actuellement une nécessité quand on habite un petit village un peu à l'écart, tant que services (Poste, médecin, ...) et commerces sont absents. Certaines réponses proposent l'organisation de marchés, ou encore de commerces (pain, épicerie, ...) et services ambulants afin de ne pas avoir à se déplacer pour y accéder. Un centre social ambulante est également évoqué. Une réflexion est ainsi nécessaire pour diminuer ses déplacements plutôt que chercher à continuer à se déplacer autant en changeant de moyen de transport.

Signalons un sentiment d'impuissance et de fatalité émanant de réponses concernant la possibilité de retour de commerces et services dans le village. En effet, notre territoire n'est pas isolé, il subit les contraintes de notre modèle de société, un certain type de division du travail, des moyens de production de plus en plus privatisés aboutissant à ce que quelques personnes décident ce qui est produit, où et comment. Pour les citoyens, de plus en plus réduits à des consommateurs, le fonctionnement de notre société est tellement incorporé, il semble tellement naturel qu'il devient même difficile d'imaginer une autre organisation de la société et quand c'est le cas, la conscience de l'existence de forces s'opposant aux changements nécessaires pousse à un certain repli, un désengagement du collectif.

L'intérêt de la mise en place de circuits courts est également évoqué, de même qu'une épicerie ou un foyer, type foyer rural comme il en existe dans d'autres communes. Ce type de lieu pourrait servir de point de livraison de différents produits, de point de vente (épicerie, légumes et fruits, ...). Idéalement, un service unique de livraison permettrait d'approvisionner ces différents points, d'acheminer une production du territoire jusqu'aux lieux de sa consommation. Il est proprement aberrant de voir parfois plusieurs fois par jour des camions d'entreprises différentes livrer des colis à des habitants. Cela signifie que chaque camion fait sa tournée, plusieurs passent au même endroit le même jour. C'est un gâchis énergétique, sans parler des conditions de travail souvent déplorables.

Ce type de lieu central est également souvent cité pour servir d'espace de rencontres, de convivialité, jeux, réunions, bref d'activités de liens.

Faire revenir de la vie dans des villages qui deviennent parfois des « villages dortoirs » nécessite que davantage d'habitants aient un emploi local. Cela tombe bien car notre système alimentaire est un gouffre énergétique, dépend largement du pétrole (pour les machines, les engrais, les transports, les transformations, la conservation, ...) et ne sera donc pas viable. Les adeptes du solutionnisme technologique évoquent maintenant une « agriculture numérique » à base de robots et d'intelligence artificielle, donc encore des machines qu'il faut construire,

remplacer et alimenter en énergie⁴. Au contraire, l'agriculture doit redevenir une activité paysanne, locale, vivante, réalisée par de nombreuses femmes et hommes. L'avancée des connaissances sur la vie du sol permet d'obtenir des rendements meilleurs et plus durables que les cultures standardisées⁵. Une meilleure répartition du travail doit permettre de limiter la pénibilité. La transformation locale et la distribution en circuits courts doivent permettre une alimentation de qualité et durable. La commune va prochainement retrouver la possibilité d'utiliser une parcelle agricole qu'elle possède ; un projet d'agro-écologie est à l'étude et s'inscrira dans cette optique.

D'autres activités locales existent et pourraient être développées, comme de l'artisanat ou d'autres plus directement en lien avec le cadre naturel. Un répondant suggère un rôle de coordination par la Communauté de Communes. L'importance de permettre une cohabitation sereine est soulignée (promeneurs, chasseurs, ...).

L'importance de la ressource en eau, soulignée dans le document de diagnostic, est également relevée dans les réponses au questionnaire. Concernant cet enjeu qui sera majeur dès les prochaines années, une étude pourrait être menée concernant les possibilités de captage de chaque source à proximité des villages. La fréquence de dépassement des seuils de certains pesticides dans l'eau du robinet semble augmenter, sans doute le fruit de pratiques agricoles passées ou encore présentes. Ces sources alternatives parfois situées en amont de toute culture pourraient permettre une alimentation plus saine. Cette piste semble plus viable que le raccordement du réseau de la communauté de communes à un réseau éloigné de la plaine de Saône, coûteux en énergie, pas forcément plus sain pour la consommation et sans doute sujet à davantage de perte en ligne. La récupération d'eau de pluie pour les nouvelles constructions pourrait être rendue obligatoire.

Puisque l'eau, et l'eau potable notamment, risque de devenir plus rare, on ne peut que déplorer de continuer à s'en servir dans les chasses d'eau, entre 6 et 9 litres à chaque fois. On pourrait donc imaginer une incitation à l'utilisation de toilettes sèches, avec un service de collecte pour compostage. Le compost obtenu pourrait être distribué aux agriculteurs du territoire. Actuellement énormément de matière organique est prélevée des champs et se retrouve dans les stations d'épuration. Au final, ce sont énormément de minéraux et autres éléments qui sont perdus et ne peuvent être rendus aux sols⁶. Une généralisation du compostage de toilettes sèches de la population permettrait de refermer différents cycles

4. « Numérique dans les fermes: les agriculteurs font de la résistance »

5. Pour aller plus loin, on pourra lire « Reprendre la terre aux machines », manifeste de l'atelier paysan. Editions Seuil.

6. Voir par exemple <https://resiliencealimentaire.org/engrais-nutriments-et-fertilite-des-sols/>

(azote, phosphore, ...). Des expériences existent, notamment à Bordeaux⁷.

La production locale d'énergie est également évoquée, la Communauté de Communes semblant être un bon niveau pour s'organiser à cette fin.

Sur l'objectif de créations de logements dans notre secteur, une majorité des répondants sont plutôt opposés à un agrandissement du village, ce qui est cohérent avec la volonté affichée dans le PLU de ne pas étendre le village mais plutôt de réhabiliter les dents creuses. Le système d'assainissement collectif qui vient d'entrer en fonction limite de toutes façons le nombre d'habitants que peuvent supporter les deux stations d'épuration installées à Détain et à Bruant. L'importance de ne pas artificialiser les terres agricoles et ne plus imperméabiliser les sols est également soulignée.

Qui dit économie d'énergie dit isolation des bâtiments. Cependant, il convient de ne pas isoler avec n'importe quoi, mais de pousser à l'utilisation de matériaux nécessitant le moins d'énergie pour leur production et leur recyclage, des matériaux idéalement produits le plus près possible. Ainsi, les subventions pour l'isolation devraient être conditionnées à l'utilisation de tels matériaux, plutôt que des laines de verre ou de roche énergivores et qui envahiront les déchèteries trente ans plus tard. Par ailleurs, les bâtiments anciens, notamment en pierres, ne doivent pas être isolés n'importe comment, les matériaux utilisés doivent laisser respirer les murs qui ont un rôle de régulation thermique et hygrométrique.

Concernant l'objectif de « limiter l'évasion vers Beaune et Dijon », la création d'un système de monnaie locale pourrait y participer.

La Communauté de Communes, si elle souhaite que les villages restent habités, doit faire en sorte que les personnes qui s'y installent ne soient pas pénalisées. Elle a pris la compétence transports et doit s'en servir. Pour les élèves du primaire et du secondaire, l'éloignement des établissements et les circuits des transports scolaires sont un facteur d'inégalités. Ainsi, les lycéens de Détain-et-Bruant partent les premiers le matin (6h27) et rentrent en dernier (19h24). Même si c'est la région qui a en charge ces transports, que peut faire la Communauté de Communes pour peser dans ces choix ? Par ailleurs, le prix des repas des élèves du primaire restant à charge des familles est jugé trop élevé et sans lien avec les ressources.

Ces quelques pistes illustrent la nécessité de penser globalement ce projet de territoire, d'avoir une vision globale de notre manière d'y habiter qui soit compatible avec ce que l'on sait de l'avenir. Ensuite seulement il sera possible de décider d'une stratégie pour faire advenir cette vision.

7. Voir le site de la fumainerie : <https://www.lafumainerie.com/>